



Paris, le 18 mars 2008

Lettre ouverte aux principaux annonceurs publicitaires et enseignes de la grande distribution

Messieurs,

Alors que 17,6 % des jeunes en France sont obèses ou en situation de surpoids, alors que chez les adultes, 16,9 % sont obèses et 32,4 % en surpoids, l'obésité est devenue un problème de santé publique majeur en France qui menace la santé des générations actuelles et futures. L'obésité, en effet, n'est pas qu'un problème d'image de soi, c'est aussi un grand nombre de pathologies associées (diabète, maladies cardiovasculaires et articulaires) qui, selon la Commission européenne, font porter sur la collectivité un coût estimé entre 75 à 130 milliards d'euros par an. Malheureusement, dans les cas les plus sévères, l'obésité c'est aussi une diminution de l'espérance de vie.

C'est pour agir sans plus tarder que le 4 février dernier, Madame Roselyne BACHELOT, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, a présenté un programme ambitieux de lutte contre l'obésité infantile. Deux axes de ce programme vous concernent directement, puisqu'il s'agit du marketing alimentaire à la télévision pendant les programmes pour enfants et de la présence des confiseries aux caisses des grandes surfaces. Plutôt que de vous imposer des mesures obligatoires, le Ministère a choisi de vous associer à une concertation associant l'ensemble des acteurs concernés par l'obésité infantile : pouvoirs publics, nutritionnistes, pédiatres, associations, professionnels des médias, de la distribution et de l'industrie agro-alimentaire.

Cependant, nous avons eu la surprise de constater l'absence de vos représentants lors des deux premières réunions de concertation. Pire, nous avons appris que cette absence était motivée par l'impossibilité de négocier unilatéralement avec la ministre ! Quelles seraient ces propositions que vous ne sauriez formuler au grand jour ? Mais au-delà de ces tentatives d'obtenir des passe-droits, nous sommes avant tout scandalisés de votre politique de la chaise vide : est-ce à dire que la protection de la santé des enfants vis-à-vis de l'obésité a si peu d'importance pour vous ?

Nous vous demandons de venir à l'ultime réunion de ces groupes de travail, afin de formuler des propositions réellement protectrices des enfants, à l'instar de ce que certains de vos confrères ont déjà mis en place. Faut de quoi, l'opinion publique ne pourrait que constater, à travers votre refus, l'impossibilité pour l'industrie et la grande distribution de réformer ses pratiques par des mesures d'autorégulation. Cette fin de non recevoir signifierait en outre la nécessité de recourir sans plus attendre à la deuxième phase de mesures de protection réglementaires prévue par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Anne KERKHOVE
Présidente de la PEEP

Mireille RENARD
Vice-Présidente de l'ANDRM

Alain BAZOT
Président de l'UFC-Que Choisir

Bruno BERTHIER
Président du CCC France

Jean-Jacques HAZAN
Secrétaire Général de la FCPE

Patrick VEXIAU
Secrétaire Général de l'AFD